DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

VILLE DE DIJON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 mars 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par M. BON), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU).

Membres excusés : (2) Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membre absent : (1) Mme CHATILLON

Date de convocation : 2 mars 2010

Délibération n° : 20-2010
Objet : EHPAD Bégonias, Marguerites et Port du Canal – chartes du bénévolat

Dans le cadre des animations proposées au sein des EHPAD du CCAS de la Ville de Dijon, Les Bégonias, Les Marguerites et Le Port du Canal, un réseau de bénévoles intervenant auprès des résidents doit être mis en place.

Afin d'assurer le bon déroulement des animations, les bénévoles accompagneraient les personnes âgées.

A cette occasion, Il leur est proposé une charte du bénévolat afin de clarifier leur engagement au sein du CCAS.

Dans un souci d'harmonisation des chartes du bénévolat des services, adaptées aux spécificités de chaque activité, les membres du Conseil d'Administration :

– approuvent les 3 chartes du bénévolat des EHPAD Les Bégonias, Les Marguerites et Le Port du Canal,

– autorisent le Président ou son représentant légal à signer ces documents.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DG : 1
DRPA : 1
Receveur Municipal : 1

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
29 MARS 2010

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE DE DIJON

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 10 MARS 2010